

N° 2025-011

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de Convocation	Date d'affichage	Séance du	Nombre de Conseillers		
			En exercice	Présents	Votants
27 février 2025	18 février 2025	06 mars 2025	29	19	29

OBJET : Attribution du marché d'entretien CVC

NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL MUNICIPAL : 29
EN EXERCICE : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le 06 mars à 19h15, les membres du Conseil Municipal de la Ville de La Verrière, légalement convoqués en date du vingt-sept février deux mille vingt-cinq, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur DAINVILLE, Maire.

Présents : DAINVILLE Nicolas - RAOUL Ludovic - ROUSSEAU Edwige - MOUSSA Fouzi - ROUSSEL Annielle - PASCOAL Mariana - GORBENA Marcy- PERON Thomas - POINGT Alain - RAOUL Nathalie - MONNARD Alain- VILLOING Fabrice - BAC Christine - BROCHADO Françoise - HAUQUELIN Christine -BASELTO Emilie - GERBOUIN Pierre - BOURGOIN Christian - BLÉE Jean-Yves

Absents excusés représentés :

LOPES Adélaïde - pouvoir à BAC Christine
MEY Darivath- pouvoir à DAINVILLE Nicolas
DIALLO Maye - pouvoir à BROCHADO Françoise
IBRAHIM Abdou - pouvoir à GORBENA Marcy
SELBONNE Céline - pouvoir à PASCOAL Mariana
LWAMBA MAKANYAKA Natalie- pouvoir à ROUSSEL Annielle
CHIAKH Fydia - pouvoir à MOUSSA Fouzi
DUTU Nelly - pouvoir à BOURGOIN Christian
DAHAMNI Abdelkader - pouvoir à GERBOUIN Pierre
HOCDE Stéphanie - pouvoir à BASELTO Emilie

Monsieur le Maire, Président de séance, a procédé à l'appel. Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Monsieur MONNARD Alain en conformité avec les dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

2025-011

Objet : Attribution du marché d'entretien CVC

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-15, L.2121-29 ;

Vu le Code de la commande publique notamment son article L.2124-2 ;

Vu la procédure de mise en concurrence pour le marché de chauffage, de fourniture d'énergie, d'entretien des installations de chauffage, de production d'ECS, de ventilation et de climatisation des bâtiments communaux ;

Vu la délibération n°107-2016 du 29 novembre 2016 ;

Vu la délibération n°051-2024 du 30 septembre 2024 ;

Vu la délibération n°070-2024 du 28 novembre 2024 ;

Vu l'avis favorable pour l'attribution du marché rendu par la Commission d'Appel d'Offres le 17 février 2025 ;

Vu l'avis favorable de l'Aménagement, Urbanisme et Développement durable, transport, travaux et développement Urbain du 17 février 2025 ;

Considérant la nécessité pour la ville de La Verrière d'assurer la maintenance, l'entretien et le renouvellement de ses équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation ;

Considérant que le marché arrive à échéance le 31 mars 2025 avec la société DALKIA et que la procédure de mise en concurrence est en cours ;

Considérant que cinq candidats ont répondu à l'appel d'offre HYDRO MAINTENANCE, IDEX ENERGIES, ENGIE SOLUTIONS, ENTREPRISE CHARPENTIER, DALKIA ;

Considérant que l'offre de la société HYDRO MAINTENANCE est l'offre économiquement la plus avantageuse au sens du Code de la commande publique ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : Décide d'attribuer le marché à la société HYDRO MAINTENANCE pour une durée de 9 ans 9 mois soit du 01/04/2025 au 31/12/2034. Le montant estimatif du marché est de 3 445 000 euros pour la durée totale.

Article 2 : Dit que les dépenses sont prévues aux budgets de exercices concernés.

2025-011

Article 3 : Autorise le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à la présente décision.

Vote

UNANIMITE DE 29 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS ET ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS.

Pour extrait conforme,

La Verrière, le 06 mars 2025



Le Maire

Nicolas DAINVILLE

Accusé de réception en préfecture
078-217806447-20250306-2025-011-DE
Date de télétransmission : 24/03/2025
Date de réception préfecture : 24/03/2025